

Schéma des critères de priorisation charté par la direction de communication de la Ville de Bordeaux.



Résidence à Bordeaux

Le lieu de residence de
la famille à **Bordeaux**



Proximité

- > **Quartier
d'habitation
de l'enfant**
- > **Lieu de
scolarisation
de l'enfant**



Situation de la famille

Soutien de l'activité professionnelle d'un ou des parents

- > dont l'emploi, la formation,
les études, la recherche d'emploi
- > dont la situation particulière
des salariés des structures
bordelaises périscolaires
conventionnées avec la Ville

Soutien à la parentalité

Notamment la
monoparentalité et
l'accompagnement
social des familles

Accueil des fratries

Accueil des enfants en situation de handicap



Situation d'urgence

Sur analyse de l'association